

Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée

1) Présentation détaillée du projet et de chacune des activités

Contexte du projet :

D'une rive à l'autre de la Méditerranée, le chômage des jeunes est un sujet de préoccupation majeure pour les pouvoirs publics et pour les citoyens. En 2018, il est estimé à 21 % en France, 22% au Maroc et 35% en Tunisie¹, ce qui fait de l'Afrique du Nord, la région où le chômage est le plus élevé au monde. Face à un secteur privé qui peine à décoller et un secteur public saturé, de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de création d'emplois issus de l'Economie Sociale et Solidaire offrent de nouvelles perspectives pour le développement local, une possibilité de redynamiser les territoires, de résorber le chômage et de créer de l'activité tout en offrant des conditions de travail de qualité.

L'objectif du projet **Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée** est de soutenir les dispositifs innovants en matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Méditerranée. Le projet s'intéressera particulièrement à soutenir les « entreprises partagées » ou Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE)², structures de l'Economie Sociale et Solidaire, comme vecteur d'employabilité des jeunes dans le bassin Méditerranéen. Une entreprise partagée est une structure qui accueille et accompagne des entrepreneurs pour le démarrage et le développement de leur projet. Elle permet à des hommes et des femmes de créer leur propre activité en bénéficiant progressivement d'un emploi salarié, de vivre de leur savoir-faire de façon autonome et de partager avec d'autres entrepreneurs ayant des compétences et des projets très divers, parfois proches, complémentaires, ou au contraire très différents. Au-delà des couveuses et des pépinières, les entreprises partagées offrent (1) un statut d'entrepreneurs-salariés permettant d'accéder une protection sociale, (2) un cadre collectif permettant de créer des synergies entre les sociétaires et (3) de mutualiser les services administratifs, comptables et financiers au sein de la coopérative. Par ailleurs, les

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS?locations=MA-TN-FR>

² Les notions « Entreprise Partagée » et « Coopérative d'Activité et d'Emploi » sont synonymes. Nous utiliserons le terme « Coopérative d'Activité et d'Emploi » pour la France et « Entreprise partagée » pour le Maroc et la Tunisie car la notion de « Coopérative » est historiquement connotée négativement au Maghreb.

activités entrepreneuriales développées dans un cadre collectif ont un taux de défaillance deux fois moins élevé que dans la création d'entreprises classiques.³

Au Maroc, en 2016, a été créée la première entreprise partagée d'Afrique à El Jadida (Casablanca-Settat) sous le nom de Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (CES). Elle a été fondée par Saïd Ramli, ancien contrôleur de gestion de la plus grande CAE de France Coopaname, et Elisabeth Bost, fondatrice de démarche des CAE en France. Dans cadre du projet « Jeunes Talents » co-piloté par l'IMF avec l'association tunisienne Création et Créativité pour l'Embauche et le Développement (CCDE), une nouvelle entreprise partagée est née à Ras Jebel (Bizerte). Dans le cadre du projet « Entreprendre autrement, partager pour réussir ! L'entrepreneuriat collectif en Méditerranée » (2019-2022), co-porté par l'IMF, ces deux structures seront soutenues dans leur développement et deux nouvelles entreprises partagées seront créées sur les territoires de Casablanca et de Kasserine.

Les objectifs du projet « Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée »

L'objectif principal du projet « Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée » est de *contribuer au développement des initiatives innovantes en matière d'Insertion Socio-Professionnelle des jeunes en Méditerranée*. Notre définition de l'innovation sociale est similaire à celle du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) : « L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales ». En soutenant des entreprises partagées pour répondre au besoin de chômage structurel des jeunes, nous contribuons à développer une innovation sociale dans les domaines de l'insertion professionnelle et de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectif Spécifique 1 : Renforcer la mobilité euro-méditerranéenne des étudiants en travail social

Objectif Spécifique 2 : Développer une coopération pluri-acteurs méditerranéenne de recherche sur les dispositifs innovants dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes

³ https://www.lesechos.fr/04/02/2011/LesEchos/20863-079-ECH_pourquoi-il-faut-encourager-l-entrepreneuriat-collectif.htm

Résultat 1 : Les jeunes sont initiés à de nouvelles démarches d'insertion et d'entrepreneuriat par l'Economie Sociale et Solidaire

Résultat 2 : Des partenariats innovants à l'échelle euro-méditerranéenne entre établissements de formation et de travail social (EFTS) et Organisations de la Société Civile (OSC) sont élaborés

Résultat 3 : Le travail des étudiants est accompagné et approfondi par une recherche-action autour d'insertion des jeunes dans les entreprises partagées

Le projet se déroulera en trois phases :

- 1- **Diagnostics territoriaux** : Elaboration de 6 diagnostics territoriaux sur 2 territoires marocains, 2 territoires tunisiens et 2 territoires français réalisés par des étudiants de l'INAS, l'INTES et de l'IMF.
- 2- **Analyse** : Développement de deux études en ingénierie sociale internationale sur la capitalisation des expérimentations d'entreprises partagées au Maroc et en Tunisie.
- 3- **Recherche** : Co-construction d'une recherche collaborative et concertée et mise en place d'un séminaire autour de la thématique « Entreprise partagée, jeunesse et territoires en Méditerranée »

Les activités du projet « Jeunesse et Innovation Sociale »

Activité 1 - Les mobilités étudiantes

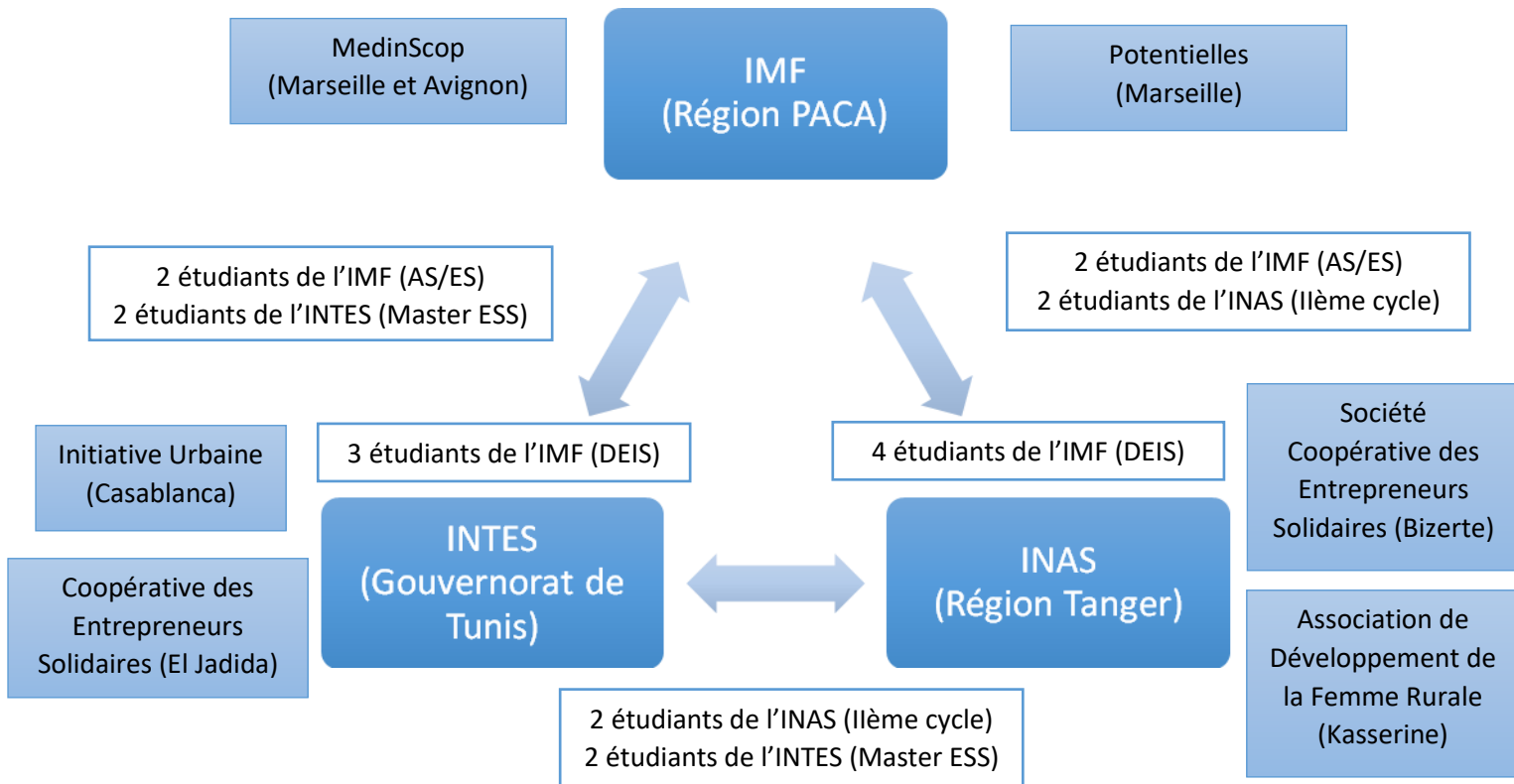
Dans le cadre du projet, 12 étudiants se déplaceront en Méditerranée afin de réaliser 6 diagnostics territoriaux. Ces stages seront intégrés dans leurs dispositifs de formation et seront suivis, à la fois par un tuteur de stage dans leurs pays, mais également par le référent « mobilité internationale » de la structure accueillante. Pour les stages des étudiants de l'IMF, il est prévu par l'institution un référent sur le terrain chargé de suivre le déroulement de stages, de faire le lien avec les structures accueillantes et d'animer les modules d'analyses de pratiques. Ces stages seront réalisés en groupe de deux étudiants et auront pour objectif d'expérimenter les outils que constituent le diagnostic, le projet, l'évaluation et la participation des usagers dans des situations concrètes.

Du côté des organisations de la société civile, ces études permettront de renforcer leur fonctionnement et leur gouvernance, de mieux analyser les partenariats locaux, nationaux et internationaux qu'ils peuvent développer et de perfectionner leurs dispositifs de participation et d'accompagnement des jeunes au sein des leurs coopératives.

Du côté des étudiants, ces études leur donneront l'opportunité de s'ouvrir sur une culture différente, de renforcer leurs compétences en matière de conduite de projets avec la population, de développer l'action partenariale à travers la mise en œuvre concrète d'activités de terrain (diagnostic de situation, co-construction de savoirs, négociation, élaboration collective d'une action, mise en œuvre), d'expérimenter le travail en équipe.

La temporalité des stages au sein des structures ne permet malheureusement pas de créer des tandems interculturels pour la réalisation de ces études : d'avril à juin pour les étudiants marocains, de juin à août pour les étudiants tunisiens, de septembre à décembre puis de décembre à avril pour les étudiants français. En revanche, le relatif enchaînement des stages sur chacun des territoires sont une opportunité pour les étudiants car ils permettront de créer des liens au sein de l'INAS, de l'INTES et de l'IMF entre étudiants œuvrant dans le projet sous la forme d'ateliers de mutualisation. Ces ateliers permettront d'échanger autour des diverses expériences des étudiants au sein des entreprises partagées, de la façon dont elles s'organisent, de leurs spécificités et stimulera l'analyse et la recherche ultérieures. Dans la mesure du possible, les étudiants locaux pourraient également rencontrer leurs homologues

étrangers sur leurs lieux de stages et, ainsi, réaliser une visite de terrain au sein des entreprises partagées de leur pays.



Activité 1.1 - Réalisation d'une mobilité de stage de deux étudiants de l'INTES et de deux étudiants de l'IMF au Maroc

Dans le cadre du projet, deux étudiants de l'INTES du Master Economie Sociale et Solidaire (ESS) et deux étudiants en formation Educateur Spécialisé et/ou Assistant Social de l'IMF se déplaceront au Maroc. L'objectif principal de ces stages sera de réaliser un diagnostic territorial dans l'entreprise partagée Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (CES) d'El Jadida et un autre dans l'association Initiative Urbaine (Casablanca) dans le cadre du montage d'une future entreprise partagée sur le territoire.

Activité 1.2 - Réalisation d'une mobilité de stage de deux étudiants de l'INAS et de deux étudiants de l'IMF en Tunisie.

Dans le cadre du projet, deux étudiants de l'INAS dans le deuxième cycle de Gestionnaire en affaires sociales et deux étudiants en formation Educateur Spécialisé et/ou Assistant Social de

l'IMF se déplaceront en Tunisie. L'objectif principal de ces stages sera de réaliser un diagnostic territorial dans l'entreprise partagée Société Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (SCES) de Ras Jebel (Bizerte) et un autre dans l'Association pour le Développement de la Femme Rurale (ADFR) de Kasserine dans le cadre du montage d'une future entreprise partagée sur le territoire.

Activité 1.3 - Réalisation d'une mobilité de stage de deux étudiants de l'INAS et de deux étudiants de l'INTES en France.

Dans le cadre du projet, deux étudiants de l'INAS dans le deuxième cycle de Gestionnaire en affaires sociales et deux étudiants de l'INTES du Master ESS se déplaceront en France. L'objectif principal de ces stages sera de réaliser un diagnostic territorial dans l'entreprise partagée Potentielles à Marseille et un autre dans la CAE Medinscop en Avignon.

En fonction de la temporalité des calendriers de formation et de la configuration des stages, il sera envisagé que les étudiants participent à certains enseignements de d'éducateurs spécialisés et d'assistants sociaux tels que le module « Ouverture au Champ social ».

Activité 1.4 - Réalisation de deux études en ingénierie sociale sur la démarche des entreprises partagées en Méditerranée

Au sein de la formation Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale, l'IMF, en partenariat avec l'Université Aix-Marseille, forme des experts de l'intervention sociale afin qu'ils soient en mesure d'analyser et de problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et de conduire des programmes ou des projets complexes. Les étudiants du DEIS développent leurs capacités de repérer, d'explicitier et d'organiser des réponses à partir d'une expertise technique à visée sociale. Le secteur de l'intervention sociale, les politiques publiques et l'ancrage territorial sont les thématiques cibles de cette formation.

Lors du second semestre de cette formation, un groupe de quatre étudiants réalise une étude d'Ingénierie Sociale sur un territoire en Méditerranée. Cette ouverture permet de préparer les futurs cadres développeurs à répondre aux enjeux de la mondialisation dans le secteur de l'Ingénierie Sociale. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons orienter deux études terrain en Ingénierie Sociale des étudiants DEIS autour de la capitalisation des expérimentations des entreprises partagées en Méditerranée. Une première étude de capitalisation des expériences a

été réalisé en 2020 au sein de la Société Coopérative des Entrepreneurs Solidaires de Ras Jebel (Bizerte-Tunisie) et nous souhaitons qu'une seconde se déroule entre décembre 2020 à avril 2021 dans une entreprise partagée marocaine. Cette mission de terrain d'une dizaine de jours servira à étayer les données collectées précédemment grâce à des entretiens individuels et collectifs sur la démarche des entreprises partagées.

Activité 2 – La Recherche - Action

La recherche-action est une forme de recherche fondamentalement participative qui poursuit conjointement deux objectifs : produire des connaissances et contribuer au changement de la réalité par l'action. Les allers-retours avec le terrain qu'elle permet d'opérer permettent de suivre les processus liés à l'innovation et de prendre en compte les paramètres des changements ambitionnés par le projet, soutenir les activités autonomes d'initiatives locales et encourager la mise en réseau des acteurs. C'est un processus dynamique et itératif qui se programme moins qu'il ne se développe entre ses propres normes et leurs ajustements de terrain.

Une recherche-action n'a pas de public cible, c'est un processus qui sollicite plutôt des partenaires de réflexion, d'action et de transformation. Elle repose sur la mise en place d'un acteur collectif, groupe élargi de réflexion, qui mobilise au côté des acteurs, une équipe de chercheurs et d'étudiants chercheurs des diverses universités partenaires dans les trois pays.

Les acteurs de terrain sont accompagnés dans l'élaboration d'une théorie de leurs pratiques en vue de permettre la généralisation des modes d'intervention développés tenant compte du plus grand nombre possible de paramètres de situations. Elle s'appuie sur une communication constante entre les partenaires du projet, la mise en place de dialogues et contribue à la pérennité des relations de coopération.

Notre ambition est de dépasser un niveau de capitalisation des expériences de terrain pour construire de la connaissance et de l'expertise collective sur les dimensions constitutives des pratiques coopératives au cœur des actions mises en œuvre sur le terrain. La coopération est envisagée au sein du collectif comme un processus et pas seulement un 'état'. Les partenaires souhaitent comprendre et identifier au niveau des pratiques, les mécanismes générant ce processus (solidarité, apprentissage, réciprocité, engagement sur un but commun, etc.). En s'intéressant à ces questions, la démarche de recherche-action nous permettra de valoriser les

connaissances produites collectivement, l'expertise développée et d'envisager la transférabilité des expériences conduites par les groupes projet sur d'autres territoires.

Activité 2.1 - Concertation sur les thématiques de la Recherche-Action

La recherche action sera engagée uniquement au Maroc et en Tunisie car ce sont des expérimentations récentes et que les cadres économiques, sociaux et juridiques des entreprises partagées ne sont pas encore figés. Cette recherche action s'appuiera sur le cadre français, et surtout la loi Hamon de 2014 qui a donné un cadre fixe aux Coopératives d'Activité et d'Emploi, mais pourra également rechercher des exemples au niveau européen.

Une concertation entre les acteurs de l'entrepreneuriat collectif et des chercheurs au sein de l'INTES, de l'INAS et du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Intervention Sociale et Société (LIRISS) de l'IMF, permettra d'axer la recherche action sur les questions de jeunesse et d'innovation. Les thématiques précises de la recherche-action seront définies lors du premier Comité Scientifique avec l'ensemble des acteurs du projet et leurs parties prenantes. Bien que les questionnements doivent être réfléchis et validés de manière concertée, quelques problématiques ont déjà été soulevées par les acteurs de l'entrepreneuriat collectif :

- Qu'est-ce qu'il permet de « faire société » au sein des entreprises partagées ?
- Dans quelle mesure les jeunes s'impliquent et s'approprient cette « coopérative de personnes » créée par eux et pour eux ? Quel est le fondement de leur engagement ?
- Comment peut-on améliorer les entreprises partagées en tant que vecteur d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes les plus vulnérables ?
- En quoi les entreprises partagées sont un instrument efficace pour sécuriser l'emploi décent en période de crise (sanitaire, économique, environnementale) ?

Par ailleurs, notons qu'une recherche scientifique est également menée au sein du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail par Flora BAJARD (LEST-CNRS) sur la transférabilité et l'adaptation de la démarche des coopératives d'activités et d'emploi au Maghreb. De même, Dounia RABHI, enseignante-chercheuse à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociale de l'Université Chouaib Doukkali à El Jadida (Maroc), suit de près l'évolution et le développement de la Coopérative des Entrepreneurs Solidaires d'El Jadida. Ces deux chercheuses seront invitées à participer lors des Comités Scientifiques du projet.

Activité 2.2 – Réalisation de réunions d'informations et de sensibilisation avec les étudiants, les chercheurs et les acteurs de l'entrepreneuriat collectif

La démarche pluri-acteurs est au cœur de notre stratégie d'intervention. La mobilisation des acteurs de l'enseignement supérieur, de l'insertion et de la formation professionnelle et les échanges avec les acteurs de terrain a une importance majeure dans le développement des activités et dans la pérennité des actions. Cette activité permettra donc de diffuser les principes de l'entrepreneuriat collectif dans la sphère de l'enseignement. Il s'agira de créer des espaces d'échange et de partage entre le terrain et la théorie.

Des ateliers de sensibilisation des étudiants de l'INTES, de l'INAS et de l'IMF seront co-animés par un acteur de la recherche et un acteur de terrain. Les supports vidéo et les outils d'animation interactifs seront privilégiés pour animer ces ateliers de sensibilisation à la recherche action, à l'entrepreneuriat collectif et à l'ESS en général. La finalité de cette sensibilisation, sous forme de modules, d'ateliers, de visio-conférence et d'écrits, sera, dans un premier temps, de faire prendre conscience aux jeunes qu'ils intègrent un projet collectif autour de la thématique d'entrepreneuriat collectif et que l'action peut servir la recherche et, dans un second temps, de co-construire les thématiques de la recherche-action et d'orienter leurs études dans cette optique.

Activité 2.3 - Elaboration et publication de la recherche-action

Le travail de recherche action se basera largement sur l'analyse des diagnostics territoriaux mais également sur l'étude en ingénierie sociale. A ces études s'ajouteront des missions terrain de recherche sur les territoires. Dans un objectif de réciprocité, valeur-cœur de ce projet, trois chercheurs de chacun des EFTS contribueront dans cette recherche-action avec les étudiants. Néanmoins, il reviendra à l'IMF et à son laboratoire de recherche LIRISS, de coordonner cette recherche action de manière concertée et collective, en collaboration avec les étudiants des trois Instituts.

En parallèle des études étudiantes, quatre missions de terrain seront prévues afin de permettre au chercheur de l'IMF d'enquêter avec une méthode scientifique, de conduire cette recherche avec ses homologues marocain et tunisien et d'approfondir certains éléments non couverts par le travail des étudiants. Cela lui permettra également de comprendre les enjeux du terrain dans un contexte social et culturel différent et de mieux appréhender, en se rendant sur place, les réalités des entreprises partagées.

Il s'appliquera ensuite à compiler l'ensemble des données afin de les analyser sous le prisme des questionnements et hypothèses énoncés préalablement. Les résultats de l'étude seront disponibles gratuitement sur les plateformes numériques et au moins un article scientifique sera publié afin de valoriser le travail des étudiants et la recherche-action. L'article s'intéressera autant aux résultats de l'étude qu'à la méthode concertée et pluri-acteurs employée pour la réaliser.

Activité 2.4 - Réalisation d'un séminaire de restitution

A l'automne 2021, pour clore le projet, un séminaire de restitution aura lieu à Marseille afin de valoriser l'impact des diagnostics territoriaux sur les entreprises partagées, la capitalisation des expérimentations au Maroc et en Tunisie de l'étude DEIS et les résultats de la recherche action. Ce séminaire s'intitulera : « Entreprises partagées, jeunesse et territoires en Méditerranée ». Des universitaires, des gérants de coopératives d'activités et d'emplois, des jeunes sociétaires et des acteurs publics seront invités à partager leurs expériences et leurs savoirs sur cette thématique. Un étudiant ayant réalisé une étude dans le projet ainsi qu'un chargé d'étude des deux établissements de formation partenaires seront pris en charge par le projet afin de pouvoir témoigner de leurs expériences. Le séminaire sera ouvert à toute personne intéressée par la démarche entrepreneuriat collectif.

Le programme prévisionnel du séminaire est le suivant :

<u>Séminaire « Entreprises partagées, jeunesse et territoires en Méditerranée »</u>	
<p><u>Matinée :</u> Echanges autour de la définition de la thématique au regard de ses deux composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insertion socio professionnelle - La pertinence des entreprises partagées pour la jeunesse - Le chômage des jeunes en Méditerranée 	<p><u>Après-midi :</u> Echanges autour de la valorisation des dispositifs sur les territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment les entreprises partagées s'intègrent dans les enjeux de territoires ? - Comment s'inscrivent-ils dans les politiques publiques ? - Quels partenariats territoriaux sont noués avec les coopératives ?

Activité 3 – Les activités transversales : la gouvernance et la communication

Activité 3.1 - Recrutement de deux stagiaires afin d'appuyer la coordination, le suivi et la réalisation des activités du projet

Afin d'assurer le soutien le montage, la coordination, le suivi et l'implémentation du projet, le consortium a décidé de renforcer les capacités de deux étudiants issus des établissements d'enseignement supérieur de la Région Sud-PACA en recrutant pour la réalisation deux de stages de six mois. Un stagiaire, recruté début 2021, aura la charge de suivre les étudiants tunisiens et marocains durant leur stage en France, de co-construire les ateliers de mutualisation avec les étudiants maghrébins et français, de débiter les activités de recherche-action et de réfléchir à la stratégie de communication à développer et de soutenir le suivi administratif et financier du projet. Un second stagiaire sera recruté mi-2021 pour poursuivre le travail de suivi des stages français en Tunisie et au Maroc, de soutenir la recherche-action animée par le chercheur du LIRISS, d'appuyer le suivi administratif et financier, de produire les outils de communication ainsi que le montage des rapports administratifs et financiers finaux et de préparer le séminaire de clôture du projet.

Ce projet est donc conçu par les jeunes, pour les jeunes et géré par des jeunes. Les stagiaires seront accompagnés par les membres de la mission Coopération de l'IMF et profiteront de l'expérience de cette équipe dans la gestion et l'implémentation de projets de solidarité internationale.

Activités 3.2 - Réalisation de comités scientifiques

Un premier comité scientifique aura lieu lors du premier semestre 2021 à Tunis (INTES) afin de co-construire les actions du projet, essentiellement les activités de mobilité internationale mais également la concertation sur les thématiques de la recherche action.

Un second Comité de Pilotage aura lieu lors du second semestre 2021 à Tanger (INAS) dans l'objectif d'échanger sur les diagnostics territoriaux réalisés, de suivre les études des étudiants qui seront en mobilité, d'approfondir les réflexions de la recherche action et de faire un point sur les premiers résultats de la recherche.

Activités 3.3 - Elaboration de support de sensibilisation et de communication

La communication sera une activité transversale mais centrale du projet. Son objectif principal sera de valoriser, diffuser et vulgariser à la fois la méthode originale employée dans ce projet mais également les résultats des différentes études au plus grand nombre. Elle sera également utilisée afin de créer des supports de sensibilisation et de vulgarisation autour de l'entrepreneuriat collectif et de la jeunesse en Méditerranée pour soutenir le travail des étudiants en amont de leurs travaux et seront accessibles à tous sur des plateformes numériques.

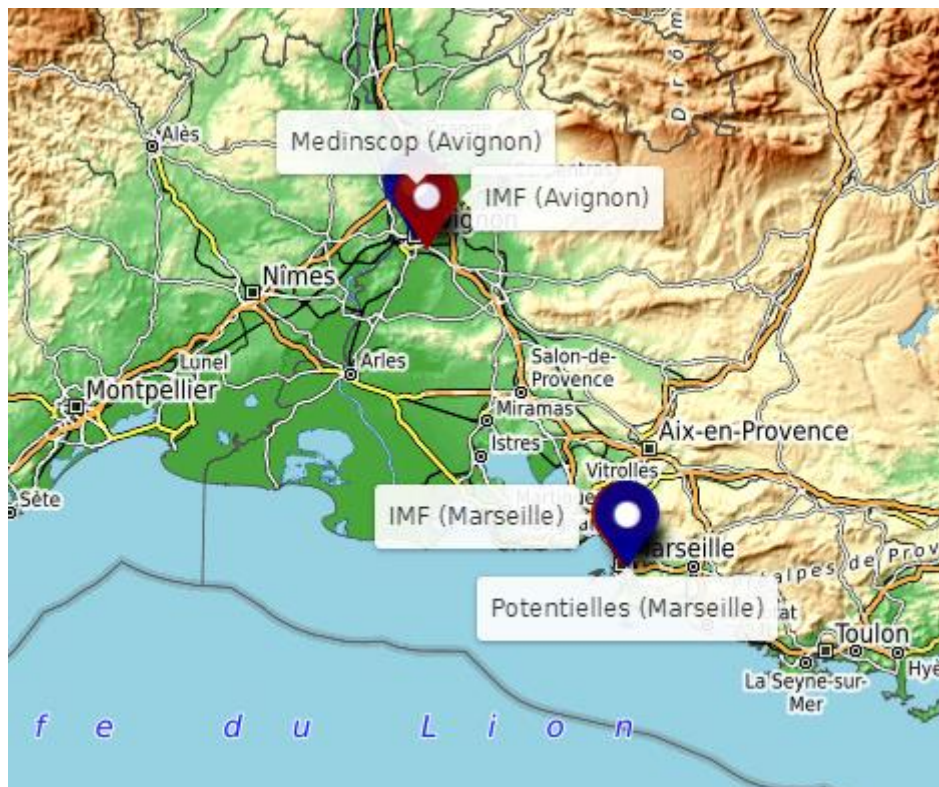
Un montant spécifique lui sera consacré afin de créer plusieurs types de supports de communication classiques tels que des affiches, des flyers et des impressions de rapport mais également numériques avec le montage d'une capsule vidéo.

2) Zones géographiques concernées

Les Zones géographiques du projet ont été sélectionnées en correspondance avec les régions de coopération décentralisée avec la Région Sud (Tanger, Tunis et Kasserine). La plus grande partie des activités se dérouleront dans ces trois régions ainsi que dans la Région Provence Alpes Côte D'azur. Néanmoins, il nous a semblé important de valoriser également les certains dispositifs innovants en termes d'insertion professionnelle et d'employabilité des jeunes hors des territoires concernés. Le projet se focalisera donc également sur la Région de Casablanca-Settat et le Gouvernorat de Bizerte.



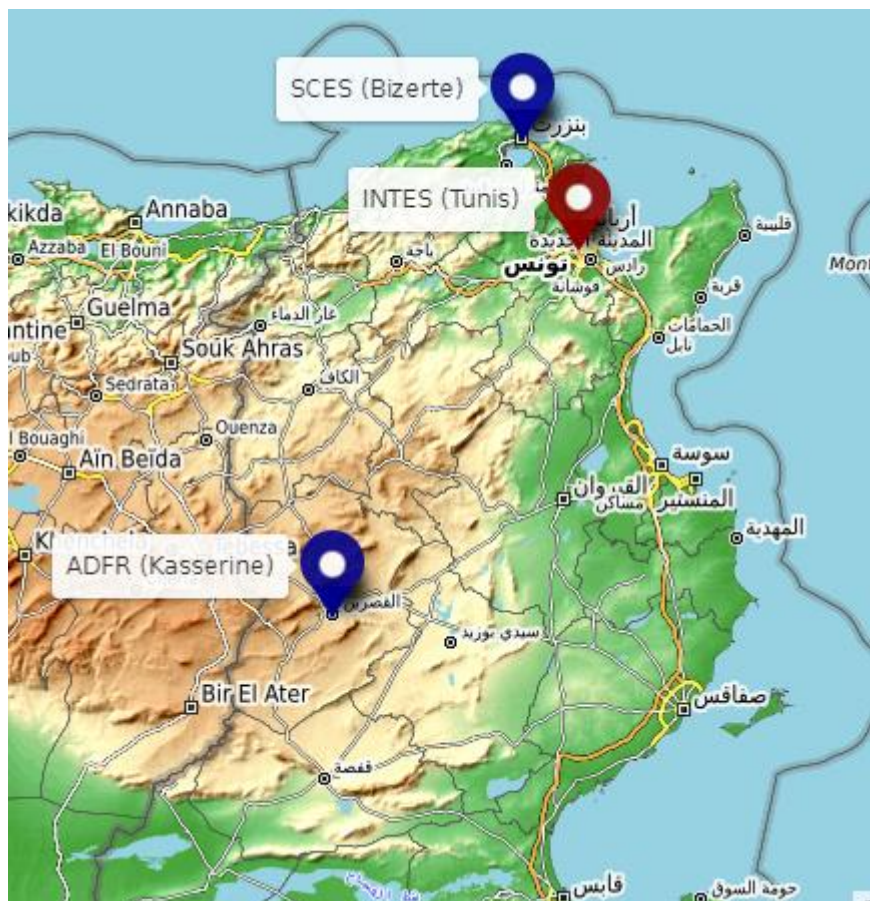
La Région Provence Alpes Cotes d'Azur (France) avec l'Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social (IMF) à Marseille et en Avignon, les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) Medinscop et Potentielles à Marseille et en Avignon.



Les Régions Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat (Maroc) avec nos partenaires l'Institut Nationale d'Action Sociale (INAS) de Tanger, la Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (CES) d'El Jadida et Initiative Urbaine (I.U) à Casablanca.



Les Gouvernorat de Tunis, de Bizerte et de Kasserine (Tunis) avec nos partenaires, l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES) à Tunis, La Société Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (SCES) à Bizerte et l'Association de Développement de la Femme Rurale (ADFR) à Kasserine.



3) Partenariat

L'originalité du projet est qu'il est centré autour de trois établissements de formation en travail social (EFTS) autour de la Méditerranée : Institut Méditerranéen de Formation (IMF) en PACA, l'Institut National d'Action Sociale (INAS) à Tanger et l'Institut National de Travail et d'Etudes Sociales (INTES) à Tunis. Ces trois centres de formation qui allient travail social, recherche et intervention sociale. Les Instituts intègrent au sein de leurs dispositifs de formation des périodes de stages et d'études à l'étranger afin de donner l'opportunité aux étudiants de vivre une expérience culturelle forte en autonomie, d'acquérir une vision multiculturelle de l'intervention sociale et de valoriser leurs cursus scolaires et professionnels.

Au-delà de cela, le projet inclut des organisations diverses telles que des associations (Initiative Urbaine, ADFR), des coopératives (CES et SCES) et un laboratoire de recherche (LIRISS). Cette dimension pluridisciplinaire nous permet de sélectionner les dispositifs les plus innovants dans l'insertion professionnelle, de les analyser sous des prismes multiples et avec l'appui de partenariats solides et éprouvés au sein de projets et programmes et des soutenir leur développement localement et durablement.

DESCRIPTION DES PARTENAIRES :

Partenariats avec les EFTS :

L'Institut Méditerranéen de Formation en Recherche et Travail Social (IMF) est une association gestionnaire d'un centre de formation pour des étudiants en travail social mais également association de développement dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes, de l'Economie Sociale et Solidaire et du handicap. Depuis plus de 20 ans, l'IMF œuvre au sein des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA)⁴. - programmes œuvrant pour la jeunesse, la citoyenneté et l'accès au travail décent - au Maghreb et met en œuvre des projets de solidarité en Méditerranée. L'IMF a notamment co-porté le pôle Formation du et Insertion professionnelle du Programme Concerté Maroc (PCM), participé au COPIL du PCPA Algérie Joussour et a guidé la création du pôle Insertion Socio-Professionnelle – Economie Sociale et Solidaire (ISP-ESS) du PCPA Tunisie Soyons Actifs/Actives. L'IMF a également coordonné un projet menant à la création de la première entreprise partagée en Tunisie, la Société Coopérative des Entrepreneurs Solidaires (SCES). Fort de ces implications et expériences au sein des programmes au Maghreb, l'Institut a analysé les besoins des jeunes en terme d'employabilité et a constitué un consortium afin de créer, de manière concertée et participative, une réponse au chômage élevé des jeunes dans les trois pays au sein du projet « Entreprendre autrement, partager pour réussir ! ».

L'institut National de l'Action Sociale (INAS) a été créé en 1981 par l'autorité gouvernementale chargée des Affaires Sociales, le Ministère de l'Artisanat et des affaires sociales. Il relève actuellement du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social. Il a pour missions principales d'assurer la formation et le perfectionnement des personnels destinés à servir dans le domaine de l'Action Sociale, qui seront affectés dans les administrations publiques, les collectivités locales et dans les organismes semi-publics et privés ainsi que de contribuer à l'élaboration et à la vulgarisation des techniques et méthodes de travail et de recherches dans le domaine de l'Action Sociale.

⁴ Les Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA) sont des dispositifs élaborés par l'Agence Française de Développement dans l'objectif de créer des synergies entre la société civile française et celle d'un autre pays. Au Maghreb, il existe trois PCPA : Le Programme Concerté Maroc (PCM- 2002-2014), Joussour (Algérie – 2010-2019) et Soyons Actifs/ves (Tunisie - 2016-2025)

Les différentes rencontres dans le cadre de la coopération décentralisée région PACA/région Tanger-Tétouan qui ont eu lieu depuis 2002 entre l'IMF et l'INAS ont permis de définir une orientation générale, des axes et des modalités d'intervention pour les échanges entre les deux instituts. Cela s'est notamment modélisé par la signature d'une convention de partenariat entre l'INAS et l'IMF en 2013 qui a permis, entre autres, de réaliser une mobilité d'études pour un groupe d'étudiantes.⁵

L'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES) est un établissement public à caractère administratif, d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de formation spécialisée.

Doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, il est placé sous la tutelle administrative du Ministère des Affaires Sociales. La tutelle scientifique et pédagogique est exercée conjointement par le Ministère des Affaires Sociales, de la solidarité et des tunisiens à l'étranger, et le Ministère de l'Enseignement Supérieur. L'INTES a plusieurs missions telles que :

- L'organisation d'un enseignement spécialisé (théorique et pratique) dans les domaines des sciences du travail, de l'administration sociale et du service social, de la gestion des projets sociaux, de l'hygiène, de la santé et sécurité au travail.
- L'organisation de cours préparatoires à l'Institut ou à distance au profit des agents du Ministère des Affaires Sociales et des organismes sous tutelle ; ainsi que tout autre ministère et autres institutions en vue de préparer leurs agents aux différents concours de promotion interne.
- L'accomplissement de recherches dans les domaines des sciences du travail, de l'administration sociale, du service social, de la productivité et des salaires.
- L'organisation de séminaires et de journées d'études ayant une relation avec les missions qui lui sont confiées.
- L'organisation de stages au profit des étudiants étrangers dans le cadre des conventions de coopération avec les institutions universitaires étrangères.

Partenariats avec les Associations :

En Tunisie :

⁵ <http://www.social.gov.ma/fr/institut-national-de-l%E2%80%99action-sociale-inas/mobilit%C3%A9-d%E2%80%99%C3%A9tude-%C3%A0-marseille-pour-les-%C3%A9tudiants-de-l%E2%80%99inas>

L'association Création et Créativité pour le Développement de l'Emploi (CCDE) est une association de développement dont l'action est centrée sur la redynamisation des territoires et l'employabilité des jeunes. L'association est membre du Programme Concerté Pluri-Acteurs Soyons actifs/actives et coordonne le pôle thématique Insertion-Socioprofessionnelle et Économie Sociale et Solidaire, initié avec l'IMF. La particularité du CCDE réside dans sa capacité à développer et promouvoir la création d'emplois innovants sur les différentes régions de Tunisie. Son approche participative lui permet d'être au cœur du terrain et au plus près des problématiques liées à l'emploi. En partenariat avec l'IMF, l'association a développé depuis 2016 une expérience d'entreprise partagée sur Ras Jebel, la **Société Coopérative des Entrepreneurs Solidaires**, première entreprise partagée de Tunisie.

Créée en 2011, l'**Association de Développement de la Femme Rurale (ADFR)** est une association qui œuvre dans le gouvernorat de Kasserine en Tunisie dans le but de promouvoir des activités socio-économiques et environnementales à destination des femmes rurales. L'ADFR a acquis une longue expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle porte actuellement un projet pluri-acteurs dans le cadre du PCPA Soyons Actifs/Actives sur la promotion et la sensibilisation à l'ESS et au développement d'une filière biologique de figues de Barbarie en partenariat avec le FAO. Elle a l'ambition de développer une entreprise partagée sur son territoire dans le cadre du projet « *Entreprendre autrement, partager pour réussir ! L'entrepreneuriat collectif en Méditerranée.* » co-porté par l'IMF. Un diagnostic territorial lui permettra donc d'analyser les opportunités de développement et de partenariat sur le gouvernorat.

Au Maroc :

En 2014, après une phase d'étude approfondie du secteur, le projet d'entreprise partagée d'El Jadida est lancé. C'est la première fois qu'une nouvelle façon d'entreprendre, basée sur des valeurs coopératives, voit le jour au Maroc. L'inauguration de la **Coopérative des Entrepreneurs Solidaires** en 2016 marque l'aboutissement du projet et entraîne la naissance et le développement d'un nouvel acteur innovant de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'association **Initiative Urbaine** a été fondée en 2002 par des jeunes originaires du quartier Hay Mohammadi (Casablanca) pour répondre aux problématiques touchant la jeunesse du

quartier : accueil, écoute, accompagnement scolaire, orientation professionnelle, animation, activités culturelles, etc. Initiative Urbaine a également été co-animateur du pôle Formation et Insertion Professionnelle (FIP) dans le cadre du Programme Concerté Marocain (PCM) et a participé à l'élaboration d'un guide de référence sur les pratiques d'intervention en matière d'insertion professionnelle des jeunes en situation précaire en coopération avec l'IMF et la fondatrice de la démarche d'entreprises partagées Elisabeth BOST.

En France :

Medinscop est une jeune entreprise partagée créée en 2015 à l'initiative de 3 associés : Cosens (Incubateur d'entreprises créé et développé en 1998 par des entrepreneurs marseillais), le groupe La Varappe (groupe d'entreprises d'insertion créée en 1992 à Aubagne) et Olivier Rebeyrotte, chef de projet et ex-directeur adjoint de la cité des métiers à Marseille. Le projet de Medinscop est de construire une solution de sortie de couveuse alternative à l'entreprise individuelle et/ou à la forme sociétariaire classique. La volonté de ces trois acteurs était de créer un cadre d'exercice légal permettant à des entrepreneurs d'exercer réglementairement leur activité afin de générer un revenu personnel et une valeur ajoutée sur le territoire.

Medinscop propose à tout travailleur d'entreprendre autrement, en collectif : en intégrant un cadre juridique sécurisant pour exercer son activité, en le recentrant sur son cœur de métier pour développer son chiffre d'affaires et travailler dans les règles de l'art et en bénéficiant de la force d'un collectif pour rompre avec l'isolement. C'est une communauté qui se construit, pierre après pierre, sur le territoire régional et qui aujourd'hui est constituée de trois salariés et de 25 membres, dont 4 ont accédé au sociétariat. C'est un lieu d'échanges et de mutualisation des forces de chacun, au service de tous. Les filières métiers développées à ce jour sont : Bâtiment ; Conseil & Formation ; Services aux entreprises.

Premier centre de ressources pensé au féminin, La Coopérative d'Activités et d'Emploi **Potentielles** propose un espace ressources et des actions de valorisation pour développer les projets : coworking, magasin d'application, showroom, évènements, mise en réseau, networking, formation ou encore appui technique aux projets. Né en 2010, Potentielles a l'ambition de proposer des solutions innovantes qui prennent en compte les spécificités actuelles de l'entrepreneuriat féminin afin de mieux les accompagner et développer des activités pérennes.

4) Cohérence du projet par rapport à l'objectif général et à un ou deux des sous-objectifs mentionnés dans le règlement de l'appel à projets

L'**objectif général** de l'appel à projets régional « Priorité à la Jeunesse et à l'Innovation en Méditerranée » (PRIJIM) est de soutenir les initiatives innovantes en faveur de la jeunesse en Méditerranée. Notre projet, construit pour et par la jeunesse, s'inscrit dans cette démarche pour de multiples raisons.

Tout d'abord, ce projet est pensé par et pour les jeunes. En faisant travailler des étudiants de cultures et d'origines diverses sur un même objet, en soutenant le développement des dispositifs innovants pouvant permettre leur insertion, en co-construisant une recherche avec ces jeunes, ce projet a l'ambition d'être un vecteur de renforcement de capacités des jeunes, non seulement en s'insérant dans leurs domaines de formation, mais également en leur faisant découvrir et s'approprier des démarches socio-économiques innovantes et transnationales.

Ensuite, le projet propose d'explorer des initiatives innovantes. Les entreprises partagées se différencient des incubateurs, des couveuses, des pépinières et des entreprises de portages salariales en dépassant le concept d'entrepreneur individuel, la stricte distinction salarié/entrepreneur et la mono-activité des coopératives. Issues d'années de plaidoyer et de concertation pluri-acteurs, les Coopératives d'Activités et d'Emploi se sont inscrites durablement dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire comme une alternative à l'entrepreneuriat classique en proposant un cadre collectif et un accompagnement sur du long terme.⁶ En s'inspirant de la démarche des Coopératives d'Activités et d'Emploi, les entreprises partagées développées au Maroc et en Tunisie sont des outils innovants capables de résorber durablement le chômage des jeunes sur leurs territoires.

Enfin, l'ambition du projet est également de favoriser les échanges multiculturels en Méditerranée. L'objectif des mobilités est donner l'opportunité aux étudiants de vivre une expérience culturelle forte en autonomie, d'acquérir une vision multiculturelle de l'intervention sociale et de valoriser leurs cursus scolaires et professionnels. La mobilité étudiante, en France, est soutenue techniquement et financièrement par les collectivités territoriales et l'Etat qui considèrent la coopération universitaire et professionnelle comme des opportunités pour les étudiants et les territoires. La possibilité, par ce projet, de réaliser des échanges sur la base de la découverte des cultures méditerranéennes et la réciprocité des

⁶ Loi Hamon 2014

échanges Nord-Sud et Sud-Sud permettra de soutenir au mieux les initiatives innovantes en faveur de la jeunesse en Méditerranée.

Sous-objectifs :

- ✓ Encourager les partenariats innovants à l'échelle euro-méditerranéenne entre établissements scolaires, établissements de formation en alternance, établissements de formation sanitaire et sociale et établissements d'enseignement supérieur
- ✓ Renforcer les mobilités euro-méditerranéennes d'études, professionnelles, d'échanges de jeunes et de volontariats de jeunes favorisant le dialogue interculturel euro-méditerranéen
- ✓ Promouvoir l'insertion professionnelle, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes
- ✓ Appuyer les dispositifs innovants d'intelligence collective des jeunes

5) Public(s) cible(s) et nombre de participants

Les 20 étudiants (4 de l'INAS, 4 de l'INTES et 12 de l'IMF) sont les premiers bénéficiaires directs de nos activités. Au travers de leurs interventions au sein des établissements de formation en travail social, nous estimons qu'au travers les réunions d'information et de sensibilisation, les ateliers de mutualisation, le séminaire de restitution et les discussions informelles entre étudiants, le projet sensibilisera également 150 étudiants.

Les 3 établissements de formation en travail social et 30 de leurs salariés sont renforcés par le projet car nous considérons que les échanges multiculturels renforceront le cœur de métier des instituts et que la recherche collective contribuera à améliorer leurs compétences en recherche-action. Le Laboratoire en Interdisciplinaire de Recherche en Intervention Sociale et Société (LIRISS) au sein de l'IMF sera également renforcé dans le cadre de ce projet.

Les 6 organisations de la société civile (associations et coopératives) et l'ensemble des salariés et entrepreneurs de ces institutions sont aussi comptabilisés en tant que participants directs du projet.

Enfin, on estime que le projet « Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée » sensibilisera au moins deux acteurs publics des collectivités territoriales ou des services déconcentrés de l'Etat sur chaque territoire.

6) Critères d'évaluation, indicateurs, résultats attendus

Voir cadre logique

7) Calendrier de réalisation du projet

Voir Chronogramme en annexe

8) Caractère innovant

Notre projet se base sur la définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) de l'Innovation Sociale : "*L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.*"

En reprenant les caractéristiques de l'innovation sociale du CSESS, nous ciblons trois acteurs principaux qui contribuent à l'innovation sociale par la création et le développement des entreprises partagées :

- 1- Les entrepreneurs : On parle alors d'innovation sociale entrepreneuriale. En France, le secteur de l'économie sociale et solidaire possède une longue pratique d'innovation sociale. Le secteur associatif est historiquement le premier laboratoire d'innovations sociales. Par leur proximité et leur connaissance approfondie des populations et des territoires, les nouvelles générations d'entrepreneurs développent eux aussi des innovations sociales afin d'apporter des solutions aux grands défis sociétaux. Les coopératives d'activité des emplois sont une expérimentation d'innovation sociale

importante car elles donnent aux porteurs de projet un statut d'entrepreneurs-salariés et une position de sociétaire-décideurs comme dans une SCOP.

- 2- Les citoyens : on parle d'innovation citoyenne, portée par un ou plusieurs citoyens bénévoles s'engageant pour agir et répondre, à leur échelle, aux grands défis sociaux d'aujourd'hui. En Tunisie et au Maroc, les gérants des entreprises partagées sont des militants avec une grande expérience d'engagement au sein de l'économie sociale avant de devenir des pionniers des expérimentations d'entreprises partagées.
- 3- Les pouvoirs publics : il s'agit ici d'innovation sociale dans les politiques publiques, portée par des acteurs publics, notamment des Conseils régionaux qui cherchent à réinterroger la façon dont sont conçues et mises en œuvre leurs politiques publiques, en lançant des expérimentations avec un regard pluridisciplinaire (citoyens, designers de services, urbanistes...). Les coopératives d'Activités et d'Emploi ont toujours été soutenues par les pouvoirs publics locaux. L'implication des autorités locales n'est donc pas seulement importante dans le cadre de ce projet mais surtout essentielle à la compréhension et à la viabilité des entreprises partagées. Les diagnostics territoriaux, l'étude d'ingénierie sociale et la recherche action permettront de valoriser les politiques publiques en matière d'Economie Sociale et Solidaire et souligner les facteurs permettant une plus grande implication des acteurs des collectivités territoriales et de l'Etat dans leurs développements.

9) Impact sur le territoire régional

L'impact sur le territoire régional est multiple :

- Il permet de valoriser les actions de formation et de recherche soutenues par la Région. L'Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social fait partie du Service Public Régional de Formation Permanente et d'Apprentissage (SPRFPA) de la Région PACA et gère dans ce cadre un institut structuré en deux unités de formation professionnelle et d'enseignement supérieur préparant aux métiers du social. L'Institut intervient dans le champ de la coopération internationale auprès des organisations de la société civile, des organismes de formation professionnelle et d'enseignement supérieur et des acteurs institutionnels.

L'IMF développe des actions de terrain dans la perspective d'améliorer son dispositif de formation en offrant aux étudiants la possibilité d'intervenir sur des territoires au

Maroc, en Algérie, en Tunisie mais également au Canada et en Europe. Soutenir ce projet permettrait à la Région de valoriser son soutien à l'IMF.

- Il permet également de mettre en valeur les territoires de coopération avec lesquels la Région a des accords de partenariat fondés sur la réciprocité et l'entraide internationale. En mettant en valeur l'INAS de Tanger et l'INTES de Tunis mais également l'association ADFR de Kasserine, notre projet soulignera l'importance de ces partenariats pour la collectivité.
- La co-construction d'études académiques sur le territoire permettra d'appuyer le travail des coopératives d'activité et d'emploi prônant des valeurs issues de l'Economie Sociale et Solidaires et participant à la résorption du chômage en soutenant l'insertion socio-professionnelle des jeunes sur le territoire.
- Le choix d'une mise en œuvre du séminaire de clôture du projet sur le territoire Sud avec des participants français, tunisiens et marocains permettra de sensibiliser à la recherche-action, de créer des synergies autour de l'entrepreneuriat collectif et de valoriser le financement de la Région au travers de la restitution de deux ans de travail concerté.

10) Durabilité du projet et des actions

Le projet « Jeunesse et Innovation Sociale en Méditerranée » perdurera au sein d'un autre projet porté par l'IMF : le projet « Entreprendre autrement, partager pour réussir ! L'entrepreneuriat collectif en Méditerranée ». Ce dernier souhaite repenser l'entrepreneuriat, la création d'emploi et l'innovation sociale afin de sécuriser les projets entrepreneuriaux des jeunes. Impulsé par un consortium d'OSC méditerranéennes en partenariat avec des acteurs publics, ce projet pilote à dimension euro-méditerranéenne vise la réduction du chômage des jeunes et des femmes et la diminution des inégalités en matière d'accès au travail décent à travers l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et, en particulier, l'entrepreneuriat collectif. Le projet durera trois années (avril 2019 à mars 2022) avec des activités qui se dérouleront principalement au Maroc, en Algérie, en Tunisie. Il a pour ambition d'être reconduit sur trois phases jusqu'en 2028. Il se construit autour de trois axes :

- 1- Sensibiliser les acteurs locaux à la culture coopérative et aux initiatives innovantes en matière d'entrepreneuriat collectif sur les territoires
- 2- Accompagner localement la création et le développement d'entreprises partagées
- 3- Renforcer l'ancrage de l'entrepreneuriat collectif sur les territoires par des actions de plaidoyer et de mise en réseau des acteurs.

11) Stratégie de communication, visibilité

Le caractère innovant de notre démarche implique une communication importante sur deux niveaux :

- En interne à travers :
 - La création d'un groupe Facebook du consortium facilitera la communication en interne.
 - L'organisation de temps de discussion libre à chaque Comité de pilotage,
 - La diffusion et le partage des comptes rendus d'activité,
 - L'organisation de réunions en vidéo conférence avec l'ensemble du consortium une fois par trimestre.

- En externe à travers :
 - Utilisation du site internet dédié au projet « Entreprendre Autrement, partager pour réussir ! » et à la promotion de l'entrepreneuriat collectif en Méditerranée.
 - Création d'une capsule vidéo pour la sensibilisation et la promotion des expérimentations en cours.

Dans le cadre du projet, les stagiaires et les membres du pôle Coopération Internationale de l'IMF se chargeront de la conception de la plupart des outils de communication. Si nous avons besoin d'un soutien extérieur, les prestataires choisis devront partager les valeurs et les principes de l'ESS, les termes de référence reviendront sur la stratégie de communication du projet défini par le consortium et seront construits dans le respect du nouveau cadre de Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). La stratégie de communication du projet consiste à toucher le grand public. Elle doit de ce fait pouvoir vulgariser des termes techniques voire méconnus. Les supports de communication et de diffusion de la culture coopérative et des initiatives des partenaires sur le terrain devront être en français et en arabe afin d'être accessibles à tous. L'ensemble de la stratégie de communication et de visibilité sera élaboré en accord avec les procédures indiquées par la Région Sud en la matière.